

Je passe mes vacances dans le 17^e Le 11 juin 2009

Elus présents :

Hervé BÉNÉSSIANO, Premier Adjoint au Maire

Hélène JACQUEMONT, Adjointe au Maire chargée de la vie associative

Christophe LEDRAN, Adjoint au Maire chargé des affaires sociales et des seniors

Valérie PAPAREMBORDE, Adjointe au Maire chargée de la jeunesse et des sports

Intervenants :

François GUETTE, Délégué du Préfet, Préfecture de Paris, Mission Égalité des Chances

Philippe BOULEUX, Mission de Prévention et Communication, Commissariat Central du 17^e

Carine LE FLOC'H, Responsable de l'Antenne-Jeunes Louis Loucheur

Alain BIBAL, Chef de Bureau, Sport de Proximité, Direction de la Jeunesse et des Sports

Samuel EUSTACHE, Éducateur Sportif, Direction de la Jeunesse et des Sports

Éliane DELSUC, Directrice de la 17^e section du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

ORDRE DU JOUR

- Introduction et présentation des intervenants par Hélène JACQUEMONT _____ 3
- M. François GUETTE, délégué du préfet, préfecture de Paris, mission Égalité des chances _____ 4
- M. Philippe BOULEUX, mission de Prévention et Communication, commissariat central du 17^e ____ 4
- M. Alain BIBAL, chef de bureau, sport de proximité, direction de la Jeunesse et des Sports _____ 5
- M. Samuel EUSTACHE, éducateur sportif, direction de la Jeunesse et des Sports _____ 5
- Mme Carine LE FLOC'H, responsable de l'antenne Jeunes Louis Loucheur _____ 6
- Mme Éliane DELSUC, directrice de la 17^e section du centre d'action sociale de la ville de Paris ____ 7
- Débat avec les associations _____ 8

◇ Introduction et présentation des intervenants

M. Hervé BENESSIONO

Au nom du Maire du 17^{ème} arrondissement, Brigitte Kuster qui s'excuse de ne pouvoir être parmi nous ce soir, je tenais à remercier les associations qui ont répondu présentes ce soir à l'invitation du CICA, ainsi que le Conseil d'Animation du CICA de nous avoir proposé ce thème « Je passe mes vacances dans le 17^e », dans un esprit de solidarité pour que personne, jeune, adulte et senior, ne soit écarté durant cette période. L'idée était de dresser un diagnostic à partir du bilan de l'existant pour améliorer des propositions en matière d'offres et de types d'activités et d'en assurer la communication. En dehors du fait que nous sommes en juin et qu'un certain nombre de choses ne pourra être mise en place pour cet été, il s'agit surtout d'avoir cette perspective au travers du travail qui va être effectué, de la réflexion qui va être faite qui devrait nous amener, dans les années futures notamment dès 2010, à avoir une véritable organisation qui permettra, de manière pérenne, chaque année, de pouvoir répondre à la demande diverse et variée, de tous âges, au niveau du 17^e arrondissement. Ce soir, ce sont donc les fondements d'une démarche pleine d'espoir et pleine d'avenir et je me félicite de pouvoir participer à l'actualité des travaux qui sortiront de cette réunion et de ce qui s'en suivra au cours des mois qui viennent.

Je vais vous présenter nos invités. Auprès de Mme Hélène Jacquemont, Adjointe au Maire chargée de la Vie Associative, se trouve M. Christophe Ledran, Adjoint au Maire chargé des Affaires Sociales et des Seniors, et Mme Valérie Paparemborde, Adjointe au Maire chargée des Sports et de la Jeunesse.

Mme Hélène JACQUEMONT

Merci à tous ceux qui ont accepté cette invitation ce soir et surtout merci à toutes les associations du Conseil d'Animation du CICA qui se sont réunies à plusieurs reprises pour préparer cette soirée et qui ont organisé ces débats avec le plus grand soin. Il faut savoir que toutes les associations du CICA, les 450 membres du CICA, ont été interrogées sur leurs projets pour cet été : envisagent-elles d'organiser des activités sur l'arrondissement, quel est le public concerné, quel est éventuellement le coût de ces activités ? À notre grande déception, il n'y a eu que très peu de réponses. Ceci s'explique de plusieurs façons. D'abord, certains ont déclaré avoir des projets, mais n'avaient pas eu le temps de répondre parce qu'ils avaient beaucoup de choses à faire. Ensuite, plusieurs associations ont expliqué qu'elles proposaient des choses, mais qu'elles étaient déjà saturées de demandes, qu'elles n'avaient pas souhaité répondre de manière à ce que l'on ne communique pas leur nom ce qui entraînerait de nouvelles demandes auxquelles elles seraient obligées de répondre par la négative. Cet élément est en lui-même riche d'enseignements. Puis, il y a des associations qui n'ont pas de projet précis plusieurs mois à l'avance. C'est vrai que les mois de mars et avril sont très en amont de l'été pour être en mesure de donner des dates et des éléments pratiques.

Pour passer en revue les différentes générations, il faut déjà se dire que de zéro à dix ans, la Ville de Paris est présente à travers les centres aérés et les centres de loisirs, nous aurons l'occasion d'en reparler. La Ville fait encore beaucoup de choses avec la Direction de la Jeunesse et des Sports qui, elle aussi, propose des activités tout l'été sur l'ensemble de la capitale. Il y a également les Antennes-Jeunes qui restent aux côtés des jeunes pendant cette période. Enfin, il y a la Préfecture qui initie, en partenariat avec certaines associations, beaucoup d'activités Ville-Vie-Vacances que nous connaissons bien, notamment dans les quartiers « politique de la ville ». Puis, il y a les services du centre d'action sociale qui restent ouverts tout l'été et proposent des activités, notamment pour les seniors. Ceci est une parfaite introduction pour présenter chacun de nos intervenants qui ont eu l'amabilité de nous rejoindre ce soir.

Chacun va rapidement présenter en quelques minutes les grandes lignes de ce qui est proposé dans le cadre de son champ d'action. Dans un deuxième temps, comme nous en avons l'habitude, nous passerons à un débat interactif avec la salle. Vous n'hésitez pas à faire part de vos questions, de vos remarques et de vos témoignages. Mes collègues élus pourront prendre la parole quand ils le souhaitent. Merci à tous.

M. François GUETTE, délégué du préfet, préfecture de Paris, mission Égalité des chances

Je représente le Préfet pour les quartiers prioritaires du 18^e et du 17^e arrondissement. Sur le 17^e, une petite portion de l'arrondissement est classée prioritaire, ce que l'on appelle un « contrat urbain de cohésion sociale » qui bénéficie de l'action « politique de la ville » et singulièrement de ces opérations Ville-Vie-Vacances.

Je vais vous parler d'un dispositif que vous connaissez peut-être par son sigle VVV – Ville-Vie-Vacances – Je vais aborder ce dispositif pour les actions financées et sélectionnées par la Préfecture de Paris car il existe d'autres actions Ville-Vie-Vacances émanant de ministères ou d'autres instances. Pour la Préfecture, les opérations Ville-Vie-Vacances sont prioritairement destinées à des jeunes préadolescents, adolescents en difficulté ou peu occupés, entre 8 et 18 ans, dans des cas un peu plus rares, 18-21 ans. Les tranches d'âge sont 8-10, 11-13, 14-18ans.

Ce dispositif vise à apporter à ces jeunes, pendant les différentes périodes scolaires, des actions à caractère ludique, éducatif, culturel et pédagogique. Le but pour nous est d'aller au-delà des actions que l'on appelle « occupationnelles ». C'est bien d'occuper les jeunes, mais il faut essayer d'aller plus loin dans l'éducation, il faut apporter, ce qui est bien naturel pour ces âges-là, un encadrement. Le dispositif Ville-Vie-Vacances est donc aussi un dispositif de prévention de la délinquance : quand on éduque ces jeunes pendant les périodes de vacances, il est bien évident qu'on leur apporte des éléments qui leur permettent d'être éloignés des tentations de la délinquance. Ce n'est pas le seul dispositif de prévention de la délinquance, il y en a d'autres qui seront, je crois, abordés par d'autres intervenants. C'est quand même un petit dispositif de prévention de la délinquance pour les jeunes dont les conditions de vie produisent du danger pour eux-mêmes et qui sont souvent en conflit avec leur environnement. Ce dispositif participe, au-delà de la prévention de la délinquance, d'une manière limitée, mais non négligeable, à d'autres dispositifs d'insertion sociale et de lutte contre l'exclusion. Sur le plan national, le financement vient d'une agence d'État et d'autres ministères. À Paris, c'est la préfecture qui a instruit les demandes des associations qui seraient intéressées en 2009. Pour 2010, il conviendra, à l'automne, d'en parler à la préfecture et de déposer un dossier.

Je vais vous citer quelques actions qui ont été agréées et financées en 2009. Nous avons surtout mis l'accent sur la période estivale. Il y a, dans le désordre :

- des stages multimédias,
- des stages de type ludique pour les plus jeunes, « jeu espace public »,
- des journées à thèmes, du type « thème aquatique »,
- la Ville Ouverte de Paris, sorties culturelles, découvertes d'institutions,
- des journées « art de la rue »,
- de l'initiation au journalisme,
- un peu de sports, mais en 2009 c'est un peu marginal.

Pour nous, ce type d'actions, comme les autres actions « politique de la ville », doit répondre à une exigence de qualité. Les jeunes résidents des quartiers « politique de la ville » ont droit à la qualité et en conséquence, nous serons là aussi comme garant de la qualité des actions menées par les associations. Ces actions seront améliorées comme elles le sont depuis deux ou trois ans et évaluées. Nous avons d'autres recommandations ou priorités qui sont l'accent sur les jeunes les plus en difficulté et la place des jeunes filles dans le programme, dans les journées, dans les ateliers, stages, chantiers, etc. Voilà en résumé la campagne 2009 qui devrait comprendre une vingtaine d'actions. Je ne donne pas le calendrier parce que je n'ai pas, à ce jour, les dates précises. On verra avec les élus et la Mairie s'il y a une volonté d'avoir un calendrier précis, pour le fournir avant juillet.

M. Philippe BOULEUX, Mission de Prévention et Communication, Commissariat Central du 17^e

Je vais également parler des opérations Ville-Vie-Vacances. C'est à peu près semblable, hormis que cela concerne tous les enfants de Paris, même extérieur à Paris, et l'âge requis est entre 8 ans et 16 ans. Ces opérations sont gratuites. La Préfecture affrète dans chaque arrondissement un bus qui prend en charge les enfants et les conduit sur le stade du Tremblay à Champigny-sur-Marne. Concernant le 17^e arrondissement, le lieu de rendez-vous est au stade Léon Biancotto, la prise en charge se fait à partir de 9 h et les enfants reviennent à 17 h 30. Durant cette journée, de nombreuses activités sportives et culturelles sont proposées à ces jeunes et encadrées par des animateurs confirmés et des fonctionnaires de police. Cela démarre à partir du 6 juillet jusqu'au 28 août. Durant ces deux mois, de nombreux partenaires interviennent, notamment la Fondation PSG, le Stade français... Il est proposé aussi de l'initiation à l'écologie et au développement durable avec le WWF. Il y a le rallye de la RATP qui propose des activités aux enfants, des ateliers ludiques afin de mieux

utiliser les transports. Il y a aussi des activités de voile et de canoë-kayak sur le site du centre de loisirs jeunesse du Val-de-Marne. L'animation est complètement gratuite et le déjeuner est fourni par la préfecture de police. Voilà pour la partie VVV proposée par la Préfecture de Police. Il y a d'autres animations, mais je ne vais pas toutes les citer.

M. Alain BIBAL, chef de bureau, sport de proximité, Direction de la Jeunesse et des Sports

Je vais vous présenter un dispositif initié par la direction de la Jeunesse et des Sports de la Mairie de Paris, qui s'appelle « Les écoles municipales des sports ». Ce sont des stages sportifs, à destination de tous les Parisiens, qui ont la particularité de se dérouler pendant les vacances d'été, du 6 juillet au 28 août. C'est un dispositif qui existe depuis 2001, qui était assez confidentiel puisqu'on avait à peu près 1 500 places à offrir aux Parisiens. En raison des nombreux partenaires, on est en train de se développer considérablement avec une nouvelle communication et une entrée par thème, alors qu'avant on avait une entrée par activité.

Avant de commencer à développer les thématiques, je voudrais vous montrer la communication des EMS pour cet été. C'est une affiche qui sera relativement reconnaissable. On a choisi de montrer les thématiques sous forme de cartes postales. On a décliné les EMS Pro qui sont les stages que l'on a avec tous les partenaires en convention d'objectif avec la Mairie de Paris : c'est le PSG, le Stade français et d'autres partenaires avec qui on passe des accords, comme Clairefontaine, le Centre national de rugby de Marcoussis. La deuxième grande thématique concerne les EMS Nature : ce sont des stages à destination des enfants pour des activités de pleine nature dans les bases de loisirs de l'Île-de-France. La troisième thématique que l'on a choisi de développer, ce sont les EMS Proximité, ce sont des stages de proximité sous la forme d'un concept qui est « trois jours, trois sports ». La dernière thématique, ce sont les EMS Club qui sont des stages plus traditionnels, à l'intérieur de Paris *intra-muros* sur des pôles ressources où les Parisiens peuvent s'inscrire.

Je rappelle que ce sont des stages sportifs. Ils sont payants, mais ils commencent à partir de 7,50 euros la semaine avec la demi-pension pour la tarification 1 jusqu'à 85 euros pour la tarification 8. Pour un enfant qui s'inscrit en tarif 4 pour le stage de football à Clairefontaine, ce sera un tarif de 40 euros en pension complète. On a des stages en demi-pension et d'autres en pension complète. Pour être plus clair, sur le site de la Ville, en arrivant sur Paris Sport, il y a une entrée « Stages et animations ». Il y a aussi une entrée par « Le sport à votre rythme », avec un onglet « EMS », où l'on trouve les stages de l'École Municipale des Sports : « Tout savoir sur les EMS », « Consulter le programme » et là on trouve les déclinaisons par thématique. Pour la thématique « Pro », je précise que ce sont des stages qui ne s'adressent pas aux professionnels, c'est une appellation que l'on a mise en place, en référence au contact de ces sportifs et de ces clubs qui sont grandement aidés par la Mairie de Paris. En échange de bons procédés, ils organisent des stages. Notamment au mois d'août, on va avoir un stage à Jean-Bouin avec le Stade français de Paris. Si on prend le programme de juillet, il y a de l'athlétisme. Il y a 90 stages en tout. On a un stage à Juan-André avec le Stade Français. On a le football avec Centre National de Clairefontaine. On a un stage très intéressant avec le Racing Club de France au golf de la Boullie tout cela à partir de 7,50 euros. On a aussi du tennis avec la Ligue de tennis de Paris et le rugby avec une semaine au Centre national de Rugby. Cela fait une belle programmation.

Ensuite, on a les EMS Nature. On a un stage de base ball au parc de Marville ; catamaran, canoë-kayak à la base UCPA Vaires-Torcy : de l'équitation couplée sur le même stage à Vaires-Torcy. Toujours sur Vaires-Torcy, on a une course d'orientation VTT et des stages de voile et de golf à la base des Boucles de Seine.

On peut télécharger le programme sur le site Internet de la Ville de Paris. Vous avez tous les détails des programmations hebdomadaires. Il y a à peu près 1 900 places offertes pour cet été. On a un dispositif qui va s'apparenter beaucoup aux vacances Arc-en-ciel. On est le relais des vacances Arc-en-ciel. Actuellement ils ont fini leurs inscriptions et on est en train de les relayer. Nous souhaiterions vraiment remplir ces stages.

M. Samuel EUSTACHE, éducateur sportif, Direction de la Jeunesse et des Sports

Avec le bureau « Sport pour Tous » et la Direction de la Jeunesse et des Sports, nous proposons des dispositifs d'animation sportive gratuits. C'est une complémentarité par rapport aux EMS qui sont proposées par la Ville de Paris. Nous intervenons exclusivement sur l'aspect proximité. Le premier dispositif s'appelle « Sport découverte de proximité ». Cet été, il aura lieu au gymnase des Hauts de Malesherbes durant la période juillet/août, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30.

Ce sont des activités multisports gratuites, encadrées par les animateurs sportifs du bureau « Sports pour tous », qui concernent un public de 7 à 18 ans. Les inscriptions se font sur place auprès de l'animateur référent. On demande deux photos d'identité et une carte « Pass'Sport » à remplir. Nous intervenons également sur le centre sportif Max Rousié en proposant une activité foot en salle tous les jeudis sur les mois de juillet et août en direction des publics adolescents et adultes. Les modalités d'inscription sont les mêmes que pour le dispositif mis en place sur les Hauts de Malesherbes. Vous voyez un exemple de la carte « Pass'Sport » qui permet d'accéder aux activités physiques et sportives. Il y a une autorisation parentale à remplir, une partie concernant l'identité de la personne qui souhaite participer à ces activités. Cette carte permet de participer à toutes les activités proposées dans le cadre du « Sport découverte de proximité ». Cela permet aux jeunes Parisiens du 17^e arrondissement de pouvoir pratiquer ces activités aussi bien sur le gymnase de Malesherbes que sur le gymnase Max Rousié.

Nous proposons également un dispositif d'animation connu de tous les Parisiens, qui était nommé anciennement les centres d'initiation sportives, les CIS, qui se modernise et change de nom. Il devient le Sport Découverte Initiation. C'est un dispositif qui propose des activités sportives gratuites en direction de tous les Parisiens et toutes les Parisiennes sur l'ensemble des différents arrondissements de Paris. Ces activités ont lieu du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Sur le 17^e arrondissement, ces activités auront lieu au centre sportif Max Rousié. Ce sont des activités multisports qui comprennent également des sorties, notamment sur le site de Paris-Plage, ou des découvertes d'activités sportives comme le trampoline d'extérieur, qui ont lieu dans d'autres centres ressources de Paris. Ces activités sont ouvertes à un public âgé de 7 à 17 ans. Les inscriptions se font sur place auprès des animateurs.

Mme Hélène JACQUEMONT

Combien d'enfants pouvez vous accueillir ?

M. Samuel EUSTACHE

Sur les Sports Découvertes Initiation, aux dernières vacances, on a eu entre 70 et 80 enfants, notamment sur le Centre Max Rousié, avec une grande majorité d'enfants entre 7 et 12 ans.

Mme Carine LE FLOC'H, responsable de l'Antenne Jeunes Louis Loucheur

Je vais déjà présenter ce qu'est une antenne jeune. C'est une structure jeunesse dédiée aux 10-25 ans qui est labellisée « Point information jeunesse ». On informe les jeunes dans tous les domaines. Avec l'appellation « Antenne-Jeunes », on peut développer des actions durant les vacances scolaires. La période estivale est une période à part. Il y a 21 structures dans Paris, dont deux dans le 17^e : une récente, Porte d'Asnières, qui s'appelle « Antenne Jeunes des Hauts Malesherbes » et celle dans laquelle je travaille, l'Antenne Jeunes Loucheur qui est située Porte de Saint-Ouen. Au niveau des tarifications Ville de Paris, quand l'action se déroule dans l'Antenne-Jeunes c'est gratuit ; à l'extérieur, c'est 2 euros et quand c'est un miniséjour, c'est 15 euros par jour et par personne. La programmation de l'Antenne Malesherbes est beaucoup axée sur le sport et la culture. Pour le sport, il y a aura le 10 juillet du « double dutch », c'est de la corde à sauter, pour les 10-17 ans. Il sera proposé de l'escalade à Pantin pour 12-17 ans, les 6, 7 et 8 juillet. Il y aura aussi une initiation de boxe anglaise pour les filles, pour les 12-14 ans, les 21, 22 et 23 juillet. On travaille avec l'animateur boxe du stade Max-Rousié.

M. Hervé BÉNESSIANO

C'est une activité très demandée par les filles.

Mme Carine LE FLOC'H

Tout à fait, c'est très original. Il y a aussi des sorties culturelles, notamment une sortie au château de Versailles. C'est vraiment du sur-mesure, c'est exceptionnel comme sortie. Elle aura lieu le 23 juillet pour les 10-17 ans. Il y a aussi une visite à la cité de la Musique avec une conteuse, pour les 12-17 ans, le 21 juillet. Un autre axe concerne les jeux sur l'environnement : le 15 juillet, ce sont les jeux sur plateaux et le 16 juillet sur support multimédia. Enfin, il y a un séjour dans le Vercors du 27 au 30 juillet pour 14-17 ans avec randonnée, bivouac qui nécessite un profil sportif. Pendant tout l'été, à l'Antenne-Jeunes Malesherbes, il existera des ateliers multimédias, mais c'est à la demande, débutant ou pas.

À l'Antenne Jeunes Loucheur, on s'est axé sur le sport avec trois grandes sorties vélo. Une randonnée va avoir lieu au bois de Boulogne avec un encadrement, une association sportive et M. Serge GARDES, éducateur sportif au Stade Max Rousié.

À l'Antenne Jeunes Loucheur, on ne veut pas omettre une de nos missions principales, l'emploi. Il ne s'arrête pas en juin. Il y a une grosse priorité sur la recherche d'emplois qui est réalisée sur le quartier et la préparation à la rentrée scolaire. C'est très important, on est « inondé » de demandes, on le pressentait l'été dernier. On est vraiment un point information jeunesse et on a beaucoup de demandes de parents par téléphone et de tout le 17^e. On est dans un quartier « politique de la ville », mais on s'adresse à tous.

Le réseau des AJ représente 21 structures et nous sommes sectorisés, c'est-à-dire que nous travaillons avec les AJ du 18^e, du 19^e et du 9^e, donc, au-delà de notre propre programmation, on se doit de parler de tout ce qui se fait dans le secteur nord et de prendre des inscriptions, ce qui fait une offre d'actions, d'animations et de miniséjours très importante. L'année dernière, on avait réussi à faire un miniséjour écologique et on avait réussi à mélanger des jeunes des Batignolles avec la porte de Montmartre et la porte de Clichy. Il est important aussi de savoir que nous sommes fermés du 17 au 28 août et l'AJ Malesherbes du 3 au 14 août.

Pour conclure, une brochure d'information va sortir dans les prochains jours. Elle présentera toutes les actions des Antennes-Jeunes sur Paris. Concernant le quartier « politique de la ville », l'équipe de développement local (EDL) éditera le 15 juin une brochure relatant toutes les animations et il y en a beaucoup dans le quartier. Il faut vraiment s'appuyer sur nous, nous nous devons de relayer cette information.

M. Hervé BÉNESSIANO

Il est intéressant de rappeler le succès des opérations passées et de montrer, pour les jeunes qui seront dans notre arrondissement pendant l'été, qu'il y a des dispositifs à la fois attrayants, intéressants, abordables – parce qu'il ne faut pas négliger l'aspect financier. Vous avez bien fait, les uns et les autres, d'insister sur cet aspect-là pour montrer que, finalement, tout est possible, avec des animations de qualité pour l'ensemble de ces jeunes qui n'auront pas la chance de quitter Paris pendant l'été. Ils pourront trouver de quoi passer d'excellentes vacances.

Mme Éliane DELSUC, Directrice de la 17^e section du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Chaque année, le centre d'action sociale propose aux seniors des activités culturelles et de loisirs pendant la période d'été. Bien entendu, nous proposons des activités pour les personnes âgées toute l'année. Je vais essayer de vous parler particulièrement de l'été, en étant succincte parce qu'il y a beaucoup de choses.

Je vais vous parler de nos clubs seniors. Ils sont ouverts tout le temps, il faut savoir qu'ils restent ouverts tout l'été. Nous avons cinq clubs sur l'arrondissement, deux sur l'ouest de l'arrondissement, Ternes et Moréas, un qui est au centre, au 129 rue de Saussure, et deux sur la partie est, sur le secteur « politique de la ville » Épinette et Saint-Ange. Il faut savoir qu'il y a beaucoup d'activités dans ces clubs. Toutes les activités sont gratuites: en cas de chaleur ou de canicule, nos clubs ont des locaux rafraîchis. D'ailleurs nos autres établissements ont tous des locaux rafraîchis.

Autrement, dans les activités spécifiques pour l'été, dans notre jargon, on appelle cela « spécial été », depuis de nombreuses années, il y a trois journées de réception à l'Hôtel de Ville de Paris. J'en parle parce qu'elles sont très appréciées par les personnes âgées qui adorent ces visites. Comme chaque année, depuis très longtemps, les 8, 9 et 10 juillet, 2 700 personnes âgées vont danser et assister à un spectacle de variété dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. C'est très demandé.

Toute l'année, notamment l'été, nous avons des places pour aller au spectacle, au théâtre, au concert, au cinéma, etc. Je ne vais pas détailler parce qu'il y en a vraiment une multitude. On en a pratiquement pour chaque jour. Ce qui est également très apprécié, ce sont les croisières thé dansant sur la Seine. C'est très demandé. Il y a douze croisières où nous avons des places, par contre, ce n'est pas gratuit : les tarifs vont de 4,60 euros à 18 euros. Au centre d'action sociale, quand les activités sont payantes, c'est toujours en fonction des ressources, ce n'est jamais un tarif unique. Ce sont donc des croisières sur la Seine avec animations dansantes, goûter, avec un départ et un retour du quai de l'Hôtel de Ville.

Il y a beaucoup de promenades, de sorties de toute catégorie avec des thèmes : thème écologie avec la petite ceinture Auteuil/Passy, l'exposition Darwin au Parc floral, les arbres du bois de Boulogne, le parc Martin Luther King, etc. Pour les marcheurs et marcheuses, il y a des randonnées pédestres.

Certaines durent deux heures, d'autres trois heures. Là, il y a une participation de 1,60 euro à 9 euros, toujours en fonction de l'imposition. Là, il y a un peu de tout : le quartier de Saint-Germain-des-Prés, le Paris Renaissance, Paris à l'époque des Lumières, le Père-Lachaise, les Chinois de Paris, le parc de Bercy, les aspects insolites du 7^e arrondissement, les aspects insolites du 9^e arrondissement, le quartier des Halles de Philippe-Auguste à nos jours, l'Inde et la Turquie dans les passages autour du parc de Saint-Denis, etc.

Tout est très demandé, notamment tout ce qui est danse, ils adorent danser : tous les jours, on danse dans un de nos clubs. Il y a aussi des visites guidées de monuments : le Sénat, l'Hôtel de Ville, le musée de la Poste, l'Institut de paléontologie, le quartier Montorgueil, les jardins des Champs-Élysées, le tribunal de commerce, le cimetière Montparnasse, etc. Il y a des places gratuites pour des sorties en famille. Là, ce sont tous les classiques : la Grande Galerie de l'évolution, le jardin des Plantes, l'Hôtel national des Invalides, la Cité des sciences, le Palais de la découverte, la cinémathèque – avec actuellement une exposition sur Jaques Tati –, le musée de la Poupée, le Rex, qui est un classique chaque année, avec une projection de film et la visite des coulisses...

Ce que l'on appelle « l'université permanente », ce sont des conférences, il y en a tous les jours : 80 conférences de tous ordres. Cela a démarré l'été et maintenant c'est toute l'année. La plupart sont dans l'amphithéâtre Farabeuf, 15, rue de l'École-de-Médecine dans le 6^e arrondissement. Il y a de tout : l'histoire de la musique, botanique, histoire de la Seconde Guerre mondiale, la santé, etc. Également, pour les plus studieux, il y a des stages, chaque stage comprend huit séances : stage d'histoire de l'art consacré à Paris, ses monuments, sa culture, son art de vivre. Là, les stages sont payants de 8,40 euros pour huit séances de très grande qualité : l'art et le mariage dans tous ses états ; destin de femmes dans l'Histoire ; de Lutèce à Paris, comment construire la ville ; les places royales ; les collections privées entrent au musée et Église, faste et discrétion.

Il y a aussi les voyages et excursions : on parle de Paris donc je ne vais pas trop en parler, nous organisons chaque année des sorties d'un ou plusieurs jours. Il nous reste quelques places, assez peu, mais nous prenons encore des demandes parce que, pour chaque séjour, nous avons toujours des désistements de dernière minute. Nous aimons avoir des listes complémentaires ce qui nous permet d'appeler quelquefois au dernier moment, mais on remplit toujours. Le 17^e a toujours rempli toutes les places. On en demande, on nous en redonne, chaque année, d'autres arrondissements qui ne remplissent pas. Pour tout ceci, il faut s'adresser dans les clubs, mais on préfère qu'ils viennent à la mairie, au service des personnes retraitées, au deuxième étage de la mairie.

◇ **Débat avec les associations**

M. Hervé BÉNESSIANO

Je me tourne maintenant vers la salle. Vous voyez qu'il y a une programmation extrêmement importante des plus jeunes aux moins jeunes. Vous avez la parole pour poser vos questions et profiter du plateau exceptionnel que nous avons ce soir.

Mme Hélène JACQUEMONT

Combien de personnes bénéficient de tout ce que vous proposez ?

Mme Éliane DELSUC

Je n'ai pas encore les places pour tout. Les sorties, on n'a pas encore tout reçu, mais tout ce qui est assez gros comme l'Hôtel de Ville par exemple, on va avoir 150 personnes par jour. Autrement, 20 à 30 personnes.

Mme Hélène JACQUEMONT

Et vous faites face à la demande ?

Mme Éliane DELSUC

Oui, quand on ne peut pas parce qu'on n'a plus de place, on va leur proposer autre chose. On fait cela pour toutes nos activités, toute l'année. Il s'agit de toujours donner quelque chose.

Mme Henriette SAUVAGE, membre du Conseil d'Animation du CICA

C'est à titre privé que je pose ma question et non pas pour mon association. Les personnes qui s'occupent des jeunes nous donnent des tranches d'âge. J'aimerais savoir si vous avez un âge limite pour les personnes âgées.

Mme Éliane DELSUC

Il n'y a pas d'âge limite.

Mme Henriette SAUVAGE

Même en dessous, c'est-à-dire un âge « minimum » ?

Mme Éliane DELSUC

Oui, c'est à partir de 65 ans pour les personnes retraitées, même 55 ans pour les préretraités.

Mme Henriette SAUVAGE

Donc il faut être à la retraite.

Mme Éliane DELSUC

Oui, il faut être retraité ou en couple avec un retraité, sauf pour les activités inter-génération.

Intervenante, l'association le Pont, 67 avenue de Clichy

Quels sont les horaires de votre permanence à la Mairie.

Mme Éliane DELSUC

Ce sont les horaires d'ouverture de la Mairie. Nous sommes ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h. Les personnes âgées sur le 17^e sont très dynamiques : si vous regardez l'entrée de la mairie le matin à 8 h 30, tous les jours, il y a des personnes âgées présentes avant l'ouverture de la mairie, qui viennent demander si nous avons reçu les cartons d'invitation gratuits et cela, toute l'année.

M. Philippe BOULLAND, président de l'amicale des locataires des Hauts Maiesherbes, membre du Conseil d'Animation du CICA

J'aurais simplement une remarque. Lorsqu'on a proposé de réfléchir sur le sujet de ce soir, on se disait qu'il serait bien qu'il y ait un côté pratique. Comme l'a dit M. Bénessiano, on fera mieux l'année prochaine et les années suivantes. Beaucoup de choses intéressantes ont été dites par les intervenants, dont des choses que l'on peut proposer dès les vacances qui arrivent, aux jeunes, aux moins jeunes. Je ne sais pas si vous ferez un compte-rendu de cette réunion, mais est-ce que chaque représentant est venu avec de la documentation ? Si ce n'est pas encore disponible, est-ce que l'on pourrait avoir, le plus vite possible, de la documentation directement exploitable avec les endroits où se renseigner pour avoir la documentation dès qu'elle sera sortie ? Cela me semble très important.

Mme Hélène JACQUEMONT

On savait que ce serait une réunion de travail et c'est vrai que le sens de cette soirée est peut-être d'arriver à une proposition, à organiser et structurer les choses. Pour vous rassurer immédiatement, il y a toujours un compte-rendu qui sera mis en ligne sur le site « espace-associations 17 ».

M. Hervé BÉNESSIANO

Il y a eu une information très forte en introduction, dès le premier intervenant. Vous retrouverez ces informations sur le site www.espace-associations-17.fr.

Vous avez d'autres documents, à disposition ici, dont pourrait vous parler Valérie Paparemborde au niveau du Sport, ou Christophe Ledran dont la petite revue été 2009 est assez complète et présente un certain nombre d'informations.

De plus, vous avez les éléments que vient de donner Mme Delsuc qui sont très faciles d'accès, soit par le site de la mairie, soit en s'adressant directement au centre d'action sociale. Cela peut être fait très vite. On est jeudi, vous pouvez avoir toute la documentation d'ici 24 heures. Le compte-rendu, c'est autre chose. Ce qui est intéressant, c'est tout le côté pratique qui a été donné et qui peut être mis en route dès la semaine prochaine. C'est pour cela que les associations sont venues et nous transmettrons les informations de la même façon à celles qui n'ont pas pu venir. Avoir cette possibilité d'accéder rapidement et de pouvoir, pour les jeunes et les moins jeunes, être au contact de ce remarquable panel mis à disposition pour cet été est important. J'espère vous avoir rassuré.

Mme Yasmina PIQUART du Centre Kirikou

Nous restons ouverts tout l'été, mais notre objectif est essentiellement de proposer aux jeunes, aux enfants, aux familles du quartier, un relais. Les gens ne sont bien souvent pas organisés, c'est dans l'urgence, etc., donc on est des relais. On a beaucoup travaillé avec la police l'année dernière, et les enfants en redemandent cette année. Les difficultés étaient les inscriptions, tout ce qui est administratif est toujours très compliqué. Ce que propose la Ville de Paris est passionnant, il faut voir comment faire pour pouvoir inscrire les enfants, etc. Tout cela se retrouvera sur le site, je suppose. L'idée est que les familles, les jeunes, les enfants ne se sentent pas isolés, perdus, c'est pour cela que l'on reste ouvert tout l'été. On est avant tout un lieu de relais.

M. Hervé BÉNESSIANO

Je me tourne plutôt vers cette table, j'ai entendu vraiment beaucoup de choses intéressantes. Ce qui se passe souvent dans la pratique, c'est que l'on a des familles, que les associations informent très largement, qui sont intéressées. Elles ne réagissent pas toujours immédiatement et quand ils ont le nez sur l'évènement, ils se rendent compte qu'ils veulent participer. Or, dans ce que vous avez montré, beaucoup de choses nécessitent une organisation en amont pour pouvoir accueillir ces enfants. C'est vrai que les décisions d'avenir sont parfois compliquées à gérer. Y a-t-il des possibilités de « rattrapage » pour ces familles qui étaient intéressées, qui n'ont pas réagi et qui vont réagir le 3 ou le 6 juillet en disant qu'elles sont intéressées pour aller à telle ou telle activité ?

M. Alain BIBAL

Pour le stage qui démarre le lundi 6 juillet, on peut s'inscrire jusqu'au vendredi, dans la mesure des places disponibles. La petite exception, ce sont les stages qui sont sur Paris parce qu'on passe des accords avec les caisses des écoles, donc on va le prévoir une semaine à l'avance, mais c'est rétroactif. Sur tous les stages proposés avec l'unité, comme c'est une prestation que l'on prend, tant qu'il reste de la place, on inscrit. On n'a pas de clôture d'inscription et cela court jusqu'à la dernière semaine.

Mme Carine LE FLOC'H

Nous sommes habitués à travailler dans l'urgence, 48 h avant en général. J'ai oublié de dire que dans les deux Antennes-Jeunes du 17^e, il y aura des portes ouvertes la dernière semaine de juin, où on va exposer tout ce qui se fait sur le 17^e pour les jeunes.

M. Philippe BOULEUX

Concernant la préfecture de Police, pour les inscriptions, c'est n'importe quand. La personne qui souhaite venir, par exemple, au mois de juillet, peut venir une semaine, 15 jours. Si elle désire abandonner et revenir au mois d'août, il n'y a aucun problème.

Par ailleurs, je voulais préciser que pour les jeunes, puisque nous intervenons régulièrement dans les écoles, que nous avons commencé à afficher ce dispositif dans toutes les écoles du 17^e, et dans les jours à venir, nous allons prendre contact avec les associations pour leur expliquer.

Pour les inscriptions, il faut absolument retirer un certificat d'inscription. Ces certificats d'inscription sont à la disposition au commissariat central ou directement au poste de police. Concernant les limites, si la famille a trois enfants, elle demande trois certificats, il n'y a aucun souci. Bien souvent, on essaie d'amener les dépliants directement aux associations.

Intervenant

Cela dépend des associations. Chaque association gère ses stages et ses actions et évidemment tente de les remplir en amont. Chaque association prend les inscriptions jusqu'à la dernière minute, dans la mesure de son organisation.

Mme Hélène JACQUEMONT

Je vous remercie de la transition. Là, ont été présentés dans les détails toute l'offre « publique », mais derrière, il reste toute l'offre « privée », qui est beaucoup plus opaque et difficile à connaître, même si elle est bien souvent subventionnée, également par la Ville de Paris.

Nous avons essayé de rassembler tous les éléments issus de ce questionnaire à travers des documents que vous verrez en ligne sur le site « Espace association 17 ».

Il y a une approche calendaire du 1^{er} juillet au 30 août, une approche avec un code couleur qui montre les tranches d'âges qui reçoivent une offre. Ceci n'est pas exhaustif, car nous n'avons que les réponses des associations qui ont bien voulu nous répondre. Il y a encore beaucoup d'éléments intéressants, mais il a été décidé de ne pas en faire la publicité ce soir, donc nous n'allons pas entrer

dans le détail. Il y a également des activités qui sont plus ou moins payantes. Le parti pris a été quand même de le mentionner, cela peut toujours intéresser les gens. Cette information sera sur le site demain et chaque fois qu'il y aura un lien Internet à faire figurer, dans chacun de vos domaines respectifs, ils figureront également sur le site Internet.

Mme FAGNONI, association générale des familles du 17^e et membre du Conseil d'Animation du CICA

Je vous ai envoyé nos activités. Les adhérents connaissent bien notre association mais je vous informe que la halte-garderie reste ouverte, parce qu'il faut aussi penser aux tout petits. Notre halte-garderie de plein air peut prendre 26 enfants et fonctionne tout le mois de juillet. Pour les plus grands, nous avons le tennis qui fonctionne jusqu'au 15 juillet et plein d'activités pour les jeunes. Malheureusement, je dois dire qu'il y a un défaut, c'est que nous n'avons plus la possibilité de présenter nos activités sur des présentoirs. C'est assez désagréable, je le reconnais. Les gens qui connaissent l'association générale des familles viennent, mais nous n'avons plus de quoi vous informer.

M. Hervé BÉNESSIANO

Au moment où vous en parlez, le problème est déjà résolu. C'est une erreur technique. Je l'avais déjà signalée.

Intervenante

Je représente l'association Le Kinnor qui s'occupe d'enfants handicapés toute l'année. L'enveloppe a été bien rédigée : Conservatoire de musique et d'expression pour handicapés. Notre fondateur directeur, M. Jean-Claude LHOTEL qui nous a demandé de le représenter ce soir, est au 48 rue Davy dans le 17^e. Ceci est pour la chorale, la partie visible du Kinnor.

Nous recevons les enfants handicapés pendant les vacances scolaires, février, Pâques, juillet et août. Nous les recevons dans un château près de Lisieux. C'est une propriété bien fermée, toute sécurisée. Nous sommes intéressés par des inscriptions pour des enfants handicapés et non handicapés d'ailleurs, puisque nous les mélangeons, pour l'insertion. Quand je dis « enfants », c'est de 10 ans à 60 ans, s'il y a besoin pour les familles, parce que plus enfants sont âgés, plus les parents ont du mal à s'occuper d'eux pendant les vacances. Dans quelque temps, quand nous aurons les fonds – parce que nous ne dépendons de personne, nous ne recevons aucun secours – nous avons le projet de construire dans le château 18 chambres accessibles en fauteuil roulant pour des personnes vieillissantes ou des enfants handicapés. Nous avons des publicités et nous avons un site.

Mme Hélène JACQUEMONT

Envoyez-nous les informations par e-mail, ce sera relayé sur le site, nous sommes là pour relayer l'information.

M. Hervé BÉNESSIANO

On complète au maximum l'information.

Mme Hélène JACQUEMONT

Nous mettons à jour le site tous les jours.

Intervenante

Quelles sortes de handicaps accueillez-vous ?

Intervenante

Ce sont plutôt des handicaps mentaux, mais en général, ils sont souvent physiques aussi. On demande simplement que les enfants soient propres, qu'ils puissent se tenir debout pour aller à l'ascenseur ou dans un fauteuil roulant. Ce n'est pas médical, mais on applique les ordonnances données par les familles.

Intervenant

Je vais vous présenter ce soir un projet que nous avons élaboré lorsque nous avons reçu le petit mot de Mme Jacquemont. Il s'agit d'un stage que nous voudrions mettre en place sur le 17^e arrondissement. « Amitié du Monde » est une association qui a commencé en donnant des cours de français langue étrangère dans le 17^e. Peu à peu, nous élargissons nos initiatives parce que nous nous sommes rendus compte qu'il y avait beaucoup de choses à faire. Cette année, nous voulons

élargir notre domaine de compétences à un petit stage d'été de « web reportage ». Il s'agit de proposer à des jeunes d'aller faire des photographies dans le 17^e arrondissement, ensuite de les traiter avec un logiciel d'images, de créer un petit diaporama qui serait accompagné de textes et mis en ligne sur le site « Amitié du monde » ou sur le site de la mairie du 17^e. Le but est de faire mieux connaître le quartier aux jeunes de l'arrondissement et de mieux faire connaître l'arrondissement aux gens qui seraient intéressés par ces petits diaporamas ou par ces petits « web reportage ». On a fait un travail de fond, c'est-à-dire que l'on a contacté une conceptrice, un artiste photographe qui guiderait les enfants. Nous avons également contacté des animateurs et des lieux qui pourraient nous accueillir. La seule chose qui nous « manquerait » ce serait le financement. J'aurais voulu savoir si la mairie du 17^e pouvait éventuellement nous soutenir, sachant qu'il est possible aussi de le faire financer à titre privé, mais si c'est vous qui nous aidez, ce sera certainement plus facile et probablement beaucoup moins cher.

M. Hervé BÉNESSIANO

Pour vous répondre directement sur le financement, la mairie d'arrondissement n'a pas le pouvoir de financer directement une association puisque nous ne sommes pas une entité juridique en tant que telle. En revanche, rien ne vous interdit, au niveau associatif, de faire une démarche de façon à ce qu'il y ait un financement, même *a posteriori*, auprès de la mairie centrale.

Intervenant

Donc il faut que je m'adresse d'abord à la mairie de Paris.

M. Hervé BÉNESSIANO

Oui, c'est la seule qui est habilitée à pouvoir vous donner des subsides en fonction de votre projet.

Intervenant

Ce qui veut dire que la mairie du 17^e n'a aucun pouvoir en l'espèce.

Mme Hélène JACQUEMONT

La mairie du 17^e n'a pas le budget. J'explique chaque aussi souvent que possible comment fonctionnent les subventions au niveau de la Ville de Paris. Il faut s'inscrire sur le portail SIMPA. Il est vrai que c'est une grosse structure donc il y a des délais, forcément.

Intervenant

Proposer le projet au Conseil Municipal du 17^e, est-ce que cela ne peut pas fonctionner ?

M. Hervé BÉNESSIANO

Cela ne se fait pas dans ce sens-là. Cela passe par la mairie centrale qui le renvoie sur la mairie d'arrondissement qui en débat ensuite. C'est encore très centralisé.

Intervenant

C'est un peu lent comme procédé. Nous avons élaboré ce projet en l'espace d'un mois. On aurait aimé pouvoir le financer rapidement.

M. Hervé BÉNESSIANO

C'est une durée de temps qui ne correspond à rien dans une administration parisienne, c'est trop rapide. Il faut savoir qu'il y a toujours eu une lourdeur administrative, de tout temps, je vous rassure, elle a toujours existé. Cela n'empêche pas de trouver un financement *a posteriori* pour une opération. Deuxièmement, là aussi, mettez-vous sur le site, parce que si des associations sont intéressées, si une Antenne-Jeunes est intéressée par le projet, elles peuvent entrer en contact avec vous pour donner une diversité supplémentaire d'offres aux jeunes et aux moins jeunes de l'arrondissement. La photographie peut être pour tous les âges.

Intervenant

Je rebondis sur ce que vient de dire M. BÉNESSIANO pour dire aux deux dames qui sont derrière moi qu'elles peuvent faire la même chose pour le financement : si vous manquez de fonds, demandez une subvention à la mairie centrale, qui va la renvoyer à la mairie d'arrondissement pour que l'on puisse vous donner de l'argent.

Intervenante

J'ai oublié que dans notre conservatoire de musique, nous louons les salles pour les professeurs de musique pour les handicapés et les non-handicapés, mais surtout il y a un service lire, écrire et compter pour les enfants handicapés. On arrive à leur faire lire leur nom, un nom de rue, un nom de métro, ce qu'ils étaient incapables de faire avant. C'est un grand soulagement pour eux et pour leur famille.

Intervenante

D'autant plus qu'ils aiment cela, ils sont heureux, ils demandent qu'on leur apprenne.

Intervenante

Je recherche une information précise sur les associations qui assureraient du soutien scolaire durant l'été. Ce sont des demandes de familles. C'est quand même fortement stipulé dans les programmations d'animation pour la période estivale.

Intervenante

Tout l'été, deux fois par semaine, on ouvre pour l'accompagnement scolaire, tous les enfants se présentent comme d'habitude, s'ils ne sont pas inscrits, ce n'est pas un problème.

Intervenant, de l'Ordre de Malte pour le 17^e

Nous avons une organisation humanitaire, sensiblement la même que la Croix-Rouge, on intervient dans le monde entier. Pour l'été, nous avons mis en place un plan canicule. Nous nous occupons de beaucoup de personnes âgées et je voudrais revenir vers la dame qui parlait de locaux rafraîchis : est-ce qu'il serait possible de connaître les adresses des locaux et le nombre de places accessibles pour que nous puissions informer les personnes âgées, puisque nous assurons le transport, les visites et le soutien de ces personnes ?

Intervenante Le Kinnor

Je voudrais signaler également que nous avons pu aménager des chambres dans de vieux bâtiments ce qui permet aux parents de venir voir leurs enfants. C'est important que les parents puissent venir se rendre compte de comment sont leurs enfants ou leur famille.

Jean-Didier Berthault

Je voudrais simplement revenir sur l'aspect communication. En tant que Conseiller de Paris, on anime les conseils de quartier. Je crois que l'on a fait une première mandature sur les lancements des conseils de quartier qui était assez centrée sur les projets techniques ou avec les services, on a été sur des problèmes très locaux. Je crois que l'animation de quartier est une forte demande des habitants. Je crois que les conseils de quartier aujourd'hui ne sont peut-être pas forcément très étroitement associés aux activités que vous pouvez développer en tant qu'association. On est aussi responsable, je ne dis pas que c'est votre faute. Simplement, je crois qu'il va falloir que l'on fasse ce travail avec Hélène et le CICA pour pouvoir faire ce lien quand vous avez des activités un peu spécifiques. Je pensais au projet de « web reportage » où on est vraiment sur le patrimoine et sur du local ou même ce que vous faites pour le plan canicule parce qu'on a toujours des personnes isolées qui sont en demande ou qui sont des relais dans certains quartiers. Il faudrait peut-être que l'on intervienne par le biais du CICA ou de certaines associations pour l'animation même des conseils de quartier. Je crois qu'on a une réelle réflexion à développer pour que vous puissiez communiquer plus facilement, peut-être que les structures se connaissent bien les unes et les autres. Je crois que beaucoup de choses se font, mais pas forcément toujours en lien, cela me semble utile à faire.

M. Hervé BÉNESSIANO

C'est une très bonne remarque. Certains ont découvert que certains ont des possibilités que d'autres n'ont pas. Par ailleurs, on peut soulever un autre problème par rapport aux pièces climatisées en cas de canicule, je crois qu'il peut y avoir, en dehors des activités qui sont importantes, cette vie au quotidien qui apporte un plus à l'ensemble des habitants de cet arrondissement.

Intervenante Le Kinnor

Je voulais signaler également que notre association a 35 ans d'existence cette année. Parmi les adultes qui viennent chez nous, il y en a que nous avons connu il y a 35 ans et nous les voyons encore

M. Hervé BÉNESSIANO

C'est formidable, c'est pour cela qu'il faut poursuivre, essayer de se faire aider par la Ville. Vous l'avez été à une époque, je crois qu'il serait bon de refaire une démarche pour retrouver les aides financières de la Ville de Paris. Je pense que ça ne devrait pas poser de problème pour les activités qui sont les vôtres.

Mme Hélène JACQUEMONT

N'hésitez à nous envoyer un e-mail avec vos propositions. Nous allons mettre le dispositif qui convient pour redéployer l'information sur les conseils de quartier. Cela va pouvoir créer des synergies entre nous, de la communication entre nous, du lien social entre nous tous. Cela devrait considérablement faciliter les choses pour ceux qui restent à Paris cet été.

M. Hervé BÉNESSIANO

Je rappelle que nous avons souhaité que la mandature soit inscrite sur deux axes principaux dont l'un est justement la solidarité. Ce que nos intervenants vous ont également indiqué est de circonstance, on a bien des raisons d'espérer que les choses s'améliorent et il faut que l'on aille plus loin dans ce domaine.

M. Christophe LEDRAN

Merci de la transition. L'une des priorités de la mandature est de rompre l'isolement et de restaurer du lien social, l'autre est de lutter contre l'exclusion. En matière de lutte contre l'isolement et pour restaurer le lien social, on a mis au point un petit guide à l'usage des seniors qui passent leur été à Paris. On ne peut pas parler de vacances, ce n'est pas forcément toujours voulu d'être à Paris quand on est senior, pendant les deux mois d'été. Ce petit guide se veut vraiment très pratique, voire très pragmatique. Dès le prochain conseil de quartier, ces petits guides seront à la disposition des participants, comme il est à votre disposition sur la table en sortant. Ce petit guide reprend des têtes de chapitre comme l'aide à la vie quotidienne, notamment avec les coordonnées et les horaires d'ouverture du centre d'action sociale, de nombreuses adresses de loisirs, de nombreuses animations culturelles et sportives comme des conférences, des expositions, des spectacles, de promenades, des randonnées, des visites... Il y a également les adresses et les heures d'ouverture des espaces verts, les adresses et les numéros utiles concernant la prévention et la sécurité, la santé, l'accompagnement et les pharmacies de garde ouvertes pendant les mois de juillet et août. Dans ce guide, il y a un petit fascicule sur le plan canicule de la Ville de Paris en liaison étroite avec le centre d'action sociale du 17^e arrondissement.

Pour aider les plus démunis à passer cette période estivale de la façon la meilleure possible, il faut savoir que nous avons entrepris depuis le mois de décembre des réunions mensuelles de coordination des maraudes du 17^e arrondissement. À l'issue de ces premiers six mois de réunions de coordination, il s'est avéré que les maraudes nous ont dit que pour elles, l'été était une période qu'elles appréhendaient réellement. Paradoxalement, l'hiver, même si la demande est forte, la mobilisation est extrême et il est souvent plus facile de trouver un hébergement l'hiver que l'été. À destination des plus démunis de notre arrondissement, il y a un petit guide des établissements et des centres de prestation ouverts, notamment concernant l'aide alimentaire, les épiceries sociales, les centres de soins, les bains douches, les vestiaires, mais aussi l'hébergement d'urgence, cela au-delà du seul 17^e arrondissement, parce qu'il faut savoir se mobiliser en cas de nécessité.

Mme Valérie PAPAREMBORDE

Je voudrais dire juste un petit mot pour remercier tous les participants autour de la table. On avait ce soir des intervenants avec lesquels on travaille toute l'année. Toute l'année, on se voit, on essaye d'améliorer l'offre et de parer au plus pressé dans le 17^e. Il se trouve que l'on ne parle pas assez souvent des Antennes-Jeunes. On a constaté ce soir que l'on avait des offres, que le problème était peut-être la communication de ces offres, la coordination de ces offres. La mairie est là pour faire le lien à travers l'espace Association qui est très vivant et très coordonné. On a évidemment la mairie. On a les Antennes-Jeunes qui sont des relais efficaces, auxquelles on peut transmettre des informations. On a également le site de la Ville de Paris, les éducateurs... Il se trouve que cette année, on a travaillé particulièrement sur les Hauts de Malesherbes. On va là où les difficultés commencent à apparaître. Je voulais saluer le travail qui est fait tout au long de l'année et qui aboutit l'été à une offre qui est plus spécifique dans le 17^e. Je voulais également vous signaler que l'on organise le 13 juin une randonnée intergénérationnelle, que l'on soit mamie, que l'on soit avec ses enfants dans sa poussette, que l'on soit capable de marcher, on a organisé à la fois une balade, mais aussi une

randonnée qui permettra de s'arrêter à différents points du 17^e et se terminera par un goûter dans le square Martin Luther King. Je vous demande de relayer l'information.

Mme Hélène JACQUEMONT

Merci à tous, je crois que cette réunion a permis de mettre en lumière des éléments intéressants sur ce sujet, la date était très bien choisie, c'était vivant.

Cela appelle certainement à des développements complémentaires qui prendront place dans l'année qui vient à partir du moment où l'on arrive à fédérer la communication et à créer un mouvement et une impulsion. J'ai bien noté les portes ouvertes des AJ les deux dernières semaines de juin, c'est une date importante. Nous avons également noté que nous nous retrouverons tous pour la randonnée samedi prochain, c'est le début des vacances.

Enfin, nous nous retrouverons le 9 septembre 2009 pour le forum des associations de la rentrée. C'est un forum qui s'appelle « Sports et loisirs », au cours duquel il sera possible de prendre beaucoup d'inscriptions pour les activités pendant l'année scolaire.

M. Hervé BÉNESSIANO

Pour ma part, je voulais remercier particulièrement les six intervenants autour de cette table qui nous ont montré, avec synthèse et brio, tout le travail remarquable qui est effectué. Je tiens à les saluer et je crois que c'était une occasion de le faire ce soir, au nom des élus de la municipalité du 17^e arrondissement.